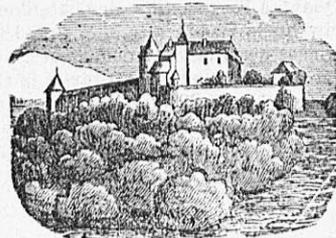




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
 Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 8²⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁰ 1³⁵ 5⁰⁰ 10⁴⁰

Bulle, le 17 novembre 1896.

Situation nette.

Nous avons toujours éprouvé grand'peine à croire que le Comité cantonal de l'Union gouvernementale accepterait les loyales propositions qui ont été faites à son comité de district en vue d'épargner aux populations de la Gruyère une lutte électorale qui ne saurait être utile au pays. Cependant, il faut souvent savoir faire son devoir sans certitude d'aboutir à un résultat et c'est là la raison pour laquelle les libéraux de la Gruyère n'ont pas cru devoir organiser la lutte avant que le seul parti qui n'eût pas encore manifesté le désir d'une entente basée sur le principe de la représentation des minorités eût fait connaître ses dispositions.

Mais en dépit des applaudissements avec lesquels la majorité du Grand Conseil accueillait, il y a trois jours, les déclarations suivantes tombées de la bouche de M. le conseiller d'Etat Schaller, ces hommes qui ont trouvé excellente l'entente des partis dans le nord du canton la trouvent mauvaise dans le sud.

Lisez plutôt :

« Lorsque, à la veille des élections du 25 octobre écoulé, mes amis politiques sont venus m'offrir une candidature vacante au Conseil national, ils ont fait appel à mon dévouement à la chose politique. « Votre candidature dans le XXI^e arrondissement, ont-ils dit, est une candidature de paix et de conciliation. Veuillez l'accepter comme le résultat d'une entente loyale entre les partis. » — Je ne pouvais me refuser de répondre à cet appel. J'ai accepté, et je suis profondément reconnaissant envers les électeurs du XXI^e arrondissement qui ont compris le sens de cette élection.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 41

MONSIEUR LECOQ

PAR ÉMILE GABORIAU

Lecoq avait, il est vrai, un auxiliaire : le père Absinthe. Mais qui assurait que Mai ne saurait pas rejoindre son insaisissable complice.

C'était donc un véritable duel dont l'issue dépendait uniquement du courage, de l'adresse et du sang-froid des deux adversaires.

Toutes ces réflexions ensemble avaient traversé, avec la rapidité de l'éclair, l'esprit du jeune policier.

Il lâcha vivement sa pelle, et courant à un sergent de ville qui sortait de la Préfecture, il lui remit une lettre qu'il tenait toute prête dans sa poche.

— Portez vite ceci à M. Segmuller, le juge d'instruction, lui dit-il, c'est pour une affaire de service.

Le sergent de ville voulut interroger ce garnement, qui correspondait avec des magistrats, mais déjà Lecoq s'était élancé sur les traces du prévenu.

Mai n'était pas bien loin.

Il s'en allait le plus paisiblement du monde, les mains dans ses poches, la tête haute et la mine assurée.

Avait-il réfléchi qu'il est très dangereux de courir aux environs d'une prison dont on vient de s'enfuir? Ne se disait-il pas plutôt que si on l'avait laissé s'évader, ce n'était pas, à coup sûr, pour le reprendre tout de suite?

Bientôt il fut clair que cette dernière considération dictait seule sa conduite, et qu'il s'estimait fort en sûreté, tout en sachant bien qu'il devait être surveillé.

Il ne se hâta nullement, lorsqu'il eût dépassé le pont au

Voilà, monsieur le président et messieurs, le motif, l'unique motif de mon désistement. Veuillez encore une fois agréer mes remerciements et l'assurance de mon dévouement sans borne aux intérêts du pays. »

Peut-être qu'en sortant d'entendre ces paroles, applaudisseurs et applaudis se sont réunis pour répondre aux propositions d'entente venues de la Gruyère ces mots qui feraient croire à toute bonne âme non initiée à notre politique fribourgeoise qu'elles émanent d'une source absolument différente :

« Après mûre délibération, le Comité cantonal déclare que, malgré son vif désir d'éviter la lutte électorale, il ne saurait accepter les propositions du Cercle catholique de Bulle telles qu'elles sont actuellement formulées. »

Voilà qui doit fixer le public sur le « vif désir d'éviter la lutte électorale ».

Nous traduirons, nous, ces deux fragments de prose gouvernementale de la manière suivante :

Le premier par :

« Lorsque, à la veille des élections du 25 octobre écoulé, mes amis politiques sont venus m'offrir une candidature vacante au Conseil national, ils ont fait appel à mon dévouement à la chose publique, — ce qui, entre nous, ne me coûtait rien, puisque je trouvais un vieux fauteuil contre un neuf. — « Votre » candidature dans le XXI^e arrondissement, ont-ils » dit, est une candidature de paix et de conciliation » par la simple raison qu'elle fait plaisir à M. Python. » Veuillez l'accepter comme le résultat d'une entente » loyale entre les partis et cela doit d'autant plus » vous ravir que les partis politiques du XXI^e arron- » dissement ont seuls le privilège de s'entendre. »

Je ne pouvais refuser de répondre à un appel qui masquait sous un voile aussi immaculé les ambitions de mon collègue Python, lequel, chassé du Palais

fédéral par la porte, tenait absolument à y rentrer par la fenêtre. »

Et le second par :

« Bien avant toute délibération, le Comité cantonal était décidé de déclarer qu'il lui est agréable d'engager la lutte électorale et qu'il ne saurait, par conséquent, accepter les propositions qui lui pourraient être faites, se réservant de motiver son refus de telle manière ou de telle autre, selon que les propositions viendraient de Pierre ou de Paul. »

Voilà donc le champ déblayé et la situation nette. Les électeurs de la Gruyère sauront cette fois à quoi s'en tenir et, si quelque sbire leur vient parler de compromissions, ils n'auront qu'à répondre par le discours de M. Schaller, car, si la majorité a le droit de se choisir des alliés, pourquoi conteste-t-elle à la minorité le moyens de s'arranger à sa guise ?

CONFÉDÉRATION SUISSE

Simplon. — Le Conseil fédéral a décidé de soumettre aux Chambres la convention du Simplon avec l'Italie dans la prochaine session. De même, le gouvernement italien demandera la ratification de la convention au Parlement dans le courant de décembre.

Armée. — La commission militaire du Conseil des Etats a pris les décisions suivantes : Concernant les modifications et adjonctions à introduire à la loi sur l'organisation militaire, le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y a pas lieu d'étudier séparément la question de l'administration et celle de l'instruction.

La commission propose d'adopter les propositions du Conseil fédéral relatives à la réorganisation de l'infanterie, des corps de troupes de l'artillerie, au renforcement de la cavalerie, l'effectif des compagnies de guides devant être porté à celui des escadrons de dragons.

— Bast! avant de nous désoler, attendons. Qui nous dit qu'on va lui donner de l'argent? Les marchands d'habits n'achètent guère aux passants que sous la condition d'aller les payer à domicile.

Le père Absinthe, là-dessus, s'éloigna. Il se paya de ces raisons, mais non Lecoq, qui les lui donnait.

Au dedans de lui, le jeune policier s'adressait les injures les plus fortes.

Encore une étourderie, une faute, une arme laissée aux mains de l'ennemi.

Comment lui, qui se croyait si ingénieux, n'avait-il pas su prévoir ce qui arrivait? Il était si facile de ne laisser en possession du prévenu que ses misérables loques de prison!

Son repentir fut moins cuisant quand il vit Mai sortir de la boutique comme il y était entré. La chance, dont il avait parlé au père Absinthe sans y croire, se décidait en sa faveur.

Le prévenu chancelait aux premiers pas qu'il fit dans la rue. Son visage trahissait l'angoisse suprême du noyé qui sent s'enfoncer la frêle planche sur laquelle il fondait son seul espoir de salut.

Mais que s'était-il passé? Lecoq voulait le savoir.

Il modula d'une certaine façon un vigoureux coup de sifflet, signal convenu pour avertir son compagnon qu'il lui abandonnait la poursuite, et un coup de sifflet pareil lui ayant répondu, il entra dans la boutique.

Le marchand d'habits était encore à son comptoir. Lecoq ne s'amusa pas à parlementer. Il exhiba sa carte, preuve de sa profession, et d'un ton bref demanda des renseignements.

— Que voulait l'homme qui sort d'ici?...

Le négociant parut se troubler.

— C'est tout une histoire, balbutia-t-il.

— Conte-la-moi l'ordonna Lecoq, surpris de l'embarras de cet homme.

— Oh! c'est bien simple. Il y a une douzaine de jours de cela, je vois entrer ici un individu, portant un paquet sous le bras, qui demande à me parler de la part d'un de mes « pays »,

Grand'rue 20.

ison J.-J. Mercier.

ations de sources, construc-

le vapeur et à eau chaude,

os, urinoirs, siphons,

ez Jules Marmier, boulangerie

picrerie, à Vuadens.

DECORATION

modérés.

les, à Bulle.

reur, à Bulle.

et ferblanterie.

en écaille, etc., etc.

bains de siège,

de.

le plus perfectionné,

de tout genre.

au prix le plus réduit.

les couleurs —

mann, pharm., à Langnan (Em-

prescriptions du célèbre Mich.

rale (spécialement faiblesse de

ortifiant et sans égal pour le

ellence. — Ancienne renommée.

le de 2 fr. 50, avec mode d'em-

er les médicaments. Dépôts dans les

Robadey; Bulle: Gavin; Rue:

(H3900Y)

tion!!

in :

TION au prix de facture de

nerie fine, broserie de

, cravates, cordelières

la, nattes toutes en cheveux

A. MARGOT

ent!

s 1^{er} blanc

00 litres,

ontre remboursement.

00 et 300 litres

acheteurs.

nistes de la Suisse

ANCO

fabrique de vin,

AT

ELLO

es savons.

imie cantonale à Berne ayant

bsolute d'alcali, c'est un véri-

quo, indispensable pour les

ersonnes ayant la peau fine

de et dans l'eau chaude; il

blancheur éblouissante

artum agréable.

DRES, Fribourg.

omme d'âge mûr

une place pour soigner du bé-

adresser à François TINGELY,

et-la-Ville.

le Lenx, imprimeur-éditeur.

Quant à l'instruction des bataillons de réserve et landwehr, la loi fédérale du 7 juin 1881, relative aux exercices de la landwehr, demeurera en vigueur.

La même commission a invité le Conseil fédéral à réviser la loi du 29 juin 1894, sur l'instruction et les inspections du landsturm, dans le sens d'une diminution des charges militaires du landsturm. Le Conseil fédéral devra présenter un rapport et des propositions à ce sujet.

Berne. — Lundi soir, un jeune homme de Mühleberg, ayant voulu descendre de l'express Berne-Olten, alors que le convoi traversait à toute vapeur la gare de Zollikofen, est tombé sur la voie et s'est fait de graves contusions. Les médecins qui lui prodigèrent leurs soins doutent de pouvoir le conserver à la vie.

Bâle. — Dimanche après midi, un mendiant se présentait à la porte d'une villa de la banlieue de Bâle et demandait à la servante qui vint lui ouvrir de quoi se restaurer. La femme de chambre se hâta de satisfaire à cette demande, mais l'individu s'étant aperçu que la domestique était seule, se mit à exiger, avec menaces à l'appui, de l'argent. La servante ne perdit pas la tête dans ce moment critique. Sous prétexte d'aller chercher des espèces sonnantes, elle passa dans une pièce à côté et téléphona à la police.

Peu d'instants après, un agent arrivait et ne tardait pas à reconnaître dans la personne du mendiant, un récidiviste des plus dangereux, nommé Wyss, avec lequel il avait déjà eu plusieurs fois affaire. Naturellement il chercha à s'en emparer; mais le malfaiteur se voyant pris, sortit son couteau et en frappa le gardien de la paix, lui faisant une blessure de cinq centimètres de longueur à la tête.

Wyss fut arrêté par des passants. Quant à l'agent, il a été transporté à l'hôpital.

Schaffhouse. — La nouvelle constitution a été repoussée dimanche, par le peuple par 4204 voix contre 2409. La constituante consultera sans doute le peuple sur la question de savoir s'il y a lieu de continuer la révision.

Grisons. — Un incendie a éclaté dans le petit village de Peinden, dans le val Saint-Pierre, où coule le Glenner. Vingt-quatre maisons, parmi lesquelles l'église et l'école, ont été la proie des flammes. Le mobilier a été presque entièrement détruit. Trois propriétaires étaient assurés.

— Le gouvernement des Grisons a installé en grande pompe une école d'agriculture dans un domaine légué l'année dernière par M. de Planta. Le Conseil fédéral a accordé à cette école une subvention de 10,000 francs.

Thurgovie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un malfaiteur s'introduisait dans une écurie de Langdorf, village voisin de Frauenfeld, et s'empara de deux magnifiques vaches. Le lendemain matin, de bonne heure, le propriétaire vint pour traire ses bêtes et l'on se figure sa stupéfaction en ne les apercevant plus. La police, aussitôt avisée, se mit en campagne, et, dans la journée même, elle retrouva les deux pièces de bétail bien installées dans l'étable d'une auberge de Wäldi. Questionné, l'aubergiste répondit qu'il venait d'acheter les deux vaches à un individu qu'il ne connaissait point et auquel il avait

qu'il me nomme.
— Vous êtes Alsacien?
— Oui, monsieur!... Pour lors, je vais avec ce particulier chez le marchand de vins du coin, il demande une bouteille de supérieur, et quand nous avons trinqué, il me demande si je veux consentir à garder chez moi le paquet qu'il porte, jusqu'à ce qu'un de ses cousins vienne me le réclamer. Orsainte d'erreur, ce cousin devait me dire certaines paroles de reconnaissance, un mot de passe, quoi! Moi, je refuse net. Justement le mois passé, j'ai failli me trouver pris dans une affaire de recel pour une obligation pareille! Non, jamais vous n'avez vu d'homme si surpris, ni si vexé. Ah! je peux dire qu'il a tout fait pour me décider, il a été jusqu'à me promettre une bonne somme pour ma peine... Tout cela ne faisait qu'augmenter ma défiance, et j'ai tenu bon...
Il s'arrêta pour reprendre haleine, mais Lecoq était sur des charbons ardents.
— Et après?... insista-t-il durement.
— Après? Dame! Cet individu a payé la bouteille et est parti. J'avais oublié cela, quand, tout à l'heure, entre un autre particulier qui me demande si je n'ai pas pour lui un paquet déposé par un de ses cousins, et qui tout de suite se met à bredouiller une phrase, le mot d'ordre, sans doute. Quand j'ai répondu que je n'avais rien, il est devenu blanc comme un linge, et j'ai cru qu'il s'évanouissait. Tous mes doutes me sont revenus. Aussi, quand il m'a proposé d'acheter ses vêtements... bernique!
Tout cela était fort clair.
— Et comment était ce cousin d'il y a quinze jours? demanda le jeune policier.
— C'était un homme d'assez forte corpulence, un bon gros rougeaud, avec des favoris blancs. Ah! je le reconnaîtrai bien.
— Le complice! exclama Lecoq.
— Vous dites?
— Rien qui vous intéresse. Merci!... je suis pressé, vous

déjà remis 200 fr. d'arrhes. Après avoir pris connaissance du signalement du voleur, les agents continuèrent leurs investigations et ne tardèrent pas à trouver le personnage dans un café de Tägerweilen. L'individu a avoué immédiatement son méfait.

Vaud. — Le Grand Conseil a pris en considération et renvoyé à une commission, pour examen, la motion Wahlen, tendant à l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections communales dans les localités de 3000 âmes et au-dessus.

— Le Grand Conseil a invalidé l'élection de M. Testuz comme député du Grand Conseil pour le cercle de Collobrier, pour cause d'irrégularités.

— On a relevé sur la ligne de chemins de fer Lausanne-Genève, le corps coupé en deux d'un jeune homme de Nyon très estimé. On ne croit pas qu'il y ait eu suicide.

— A Montreux, dimanche, une fillette de 10 ans, qui s'amusa à se glisser sur la rampe de l'escalier d'une maison, a fait une chute du 3^e étage sur les dalles du rez de chaussée, et s'est fracturé le crâne. Elle a expiré une demi-heure après: c'est la fille de M. Tallon, charron à Montreux.

Neuchâtel. — Un soldat du bataillon 24 qui faisait un cours de retardataire à Colombier a déserté. On croit qu'il a passé la frontière.

Genève. — Claudius M., cocher, Fribourgeois, accusé d'avoir soustrait à M. J. cafetier, boulevard du Pont-d'Arve, une somme de 400 francs et divers bijoux, a été condamné à trois ans de prison et 5 ans d'expulsion.

ÉTRANGER

Italie. — Une dépêche de Djibouti à l'Éclair de Paris annonce que la paix entre l'Italie et Ménélik serait conclue. Les termes du traité seraient arrêtés et donneraient satisfaction au négus sur tous les points. Il ne manquerait plus que les signatures.

— Une dépêche officielle du major Nerazzini est arrivée annonçant que la convention concluant la paix a été arrêtée le 26 octobre avec Ménélik. D'autre part ce dernier a adressé une lettre au roi Humbert lui exprimant sa satisfaction de voir rétablis les bons rapports entre les deux nations. « Je sais, dit-il, que la date du 20 novembre est une date de fête pour votre auguste famille et je suis heureux que cette journée apporte aussi la joie aux pères et mères des prisonniers italiens. Je me félicite de ce que grâce à l'intelligence et au caractère de votre envoyé, le major Nerazzini, la paix existe de nouveau entre nous. Je fais des vœux pour le bonheur de Votre Majesté. »

Le traité déclare nul le traité d'Ucciali, reconnaît l'indépendance de l'Éthiopie, et déclare qu'une délimitation de la frontière sera faite. Celle-ci est provisoirement marquée par le Mareb, la Malezza et le Muno.

Grèce. — Le banquier Francopoulo a été assassiné en pleine rue d'Athènes par un individu qui s'est déclaré anarchiste. Une autre personne a été grièvement blessée. Le meurtrier qui se proclame admirateur de Ravachol et de Caserio, avait fondé à

me reverrez, salut!...
Lecoq n'était pas resté cinq minutes chez le marchand d'habits; pourtant, lorsqu'il sortit, Mai et le père Absinthe avaient disparu.
Mais il n'y avait rien là d'inquiétant.
Lorsqu'il avait arrêté avec son vieux collègue le plan de cette chasse à l'homme à travers Paris, le jeune policier s'était évertué à en imaginer toutes les difficultés, afin de les résoudre à l'avance.
Or, le cas présent avait été prévu. Si l'un des deux observateurs se trouvait obligé de rester en arrière, l'autre devait le mettre à même de rejoindre, grâce à un expédient emprunté aux aventures du Petit-Poucet.
Il était convenu que celui qui resterait sur la piste de Mai tracerait, de distance en distance, à la craie, sur les murs et les volets des magasins, des flèches dont le fer, comme un index tendu, indiquerait au retardataire la route à suivre.
Pour savoir où aller, Lecoq n'avait donc qu'à interroger les devantures des environs.
L'examen ne fut ni difficile ni long.
Sur les volets de la troisième boutique après celle du marchand d'habits, une flèche superbe se voyait, la pointe tournée vers le haut de la rue Saint-Jacques.
Le jeune policier s'élança dans cette direction.
Il se hâta, dévoré d'inquiétudes.
Ah! son assurance du matin venait de recevoir un rude choc!
Quel terrible avertissement que cette déclaration du marchand de vieux habits!...
Désormais, c'était un fait acquis: le mystérieux et insaisissable complice du meurtrier avait poussé la prévoyance jusqu'à s'inquiéter de combinaisons de salut pour le cas si improbable d'une évasion.
La subtile pénétration de cet homme dépassait les prétendus miracles des somnambules lucides.
— Que contenait ce paquet? pensait Lecoq, des vêtements,

Athènes un club anarchiste. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Turquie. — Le représentant diplomatique d'une des puissances européennes a reçu des nouvelles du terrible massacre d'Everek. Des Arméniens indignés et excédés des tortures que les Turcs faisaient subir aux chrétiens, ont attaqué la mosquée et jeté des bombes sur les Turcs. Aussitôt la population turque s'est levée en masse et a massacré tous les chrétiens d'Everek et des environs. On compte 3000 Arméniens tués et 200 Turcs. Les troupes sont arrivées trop tard et alors qu'Everek était déjà complètement pillé.

— Les mesures prises pour mettre en liberté les prisonniers arméniens de Constantinople commencent à rassurer la population.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Ont été nommés dans la séance de vendredi:

Député aux États: 1^o Bulletins distribués et rentrés 78. M. Bossy est confirmé par 67 voix. Obtiennent des suffrages, MM. Liechi 3, Biemann 2, Gottfrey 1, Cardinaux 1, Python 1. — 3 bulletins blancs. 2^o Bulletins 77. M. Python est élu par 61 voix. Obtiennent des suffrages, MM. Liechi 6, Biemann 2, Cardinaux 2, Engelhart 2, Gottfrey 1. — 2 bulletins blancs.

Président du Tribunal cantonal: 72 bulletins. M. Wuilleret est élu par 65 voix. Obtiennent des suffrages, M. Clerc 4. — 3 bulletins blancs.

Membre du Tribunal cantonal: 68 bulletins. M. Remy est confirmé par 57 voix. Obtiennent des suffrages, MM. B. oye, avocat, 5, Berset, avocat, 3, Ignace Cardinaux, contrôleur, 1. — 3 bulletins blancs.

Censeur de la Banque d'Etat: 53 bulletins. Est confirmé M. Gustave Vicarino, par 47 voix. M. Progin obtient 1 voix. — 5 bulletins blancs.

Ensuite, on a discuté le budget des travaux publics.

Nécrologie. — M. Joseph Von der Weid, député, juge de paix, est mort dimanche soir. Il a succombé aux suites d'un accident de voiture qui lui était survenu il y a quelques mois.

Université. — Le *Credente cattolico* a annoncé qu'à la suite d'une invitation de Mgr Deruaz et de M. l'abbé Gremaud, recteur de l'Université, Mgr Molo a accepté de présider, lundi, l'inauguration solennelle des cours et de prononcer le discours de circonstance.

Notariat. — Ensuite de la démission de M. le notaire Albert Castella, un concours est ouvert pour pourvoir à un cantonnement de notaire dans le district de la Singine.

Emprunt à primes. — Samedi, dans la matinée, a eu lieu à la Trésorerie d'Etat le 80^e tirage de l'emprunt à primes du canton de Fribourg. La

sans doute, un déguisement, de l'argent, des papiers supposés un faux passe-port?...
Il arrivait rue Soufflot, il dut s'interrompre pour demander son chemin aux murailles.
Ce fut l'affaire d'une seconde. Une longue flèche, sur le magasin d'un petit horloger, montrait le boulevard Saint-Michel.
Le jeune policier reprit sa course.
— Le complice, poursuivait-il, n'a pas réussi dans sa tentative près du marchand d'habits, mais il n'est pas homme à rester sur un échec... Il aura certainement pris d'autres mesures. Comment les deviner pour les déjouer?...
Le prévenu avait traversé le boulevard Saint-Michel et pris la rue Monsieur-le-Prince; les flèches du père Absinthe le disaient éloquemment.
Lecoq suivit la rue Monsieur-le-Prince.
— Une circonstance me rassure, murmura-t-il, la démarche de Mai près de ce marchand, et sa consternation quand il a su que cet homme n'avait rien à lui remettre. Le complice qui l'avait informé de ses espérances n'aura pas pu lui faire savoir sa déconvenue. Donc, à cette heure, mon prévenu est bien livré à ses seules ressources... la chaîne de convention qui l'unissait à son complice est rompue, brisée; il n'y a plus rien d'arrêté entre eux, plus de système commun, plus de projets... Il s'agit de les empêcher de se rejoindre. Tout est là!
Combien il se réjouissait alors d'avoir obtenu que Mai fût éloigné du Dépôt. Son triomphe, en admettant qu'il gagnât la partie, résulterait de cet acte de défiance. Il était à croire que la tentative du complice avait eu lieu précisément la veille du jour où le prévenu avait été changé de prison. Cette supposition expliquait comment il n'avait pu être averti...
Cependant, de flèche en flèche, le jeune policier était arrivé jusqu'à l'Odéon. Là, plus de signes, mais il aperçut le père Absinthe sous la galerie.
(A suivre.)

prime de 32,000 fr. celle de 4000 fr. à 1000 fr. à la série 4 6 lots à 250 fr.; 16 à 23 fr.

Statistique d' nombre des incendies celui des bâtiments ces derniers, 82 on un sauvetage plus seulement endomm. Le montant total de 249,105 fr., soit. La foudre a causé a été constatée deu

Tramways. — way de Fribourg s' de l'Autruche. Il a francs étaient déjà Fribourg a souscrit ment commencé à tramway. Ainsi, la tectes a voté, ven d'actions.

Le comité du tra teurs d'opérer un 1^{er} au 15 décembre

Nous ne saurions téressant à l'aveni n'ont pu encore en à l'envoyer sans re

Le comité techni concernant la const probablement du d'Aubonne-Allamar

Accident. — vayer-Sallavaux, fa victime d'un accide faite au dépositaire moment où il voul voulu retenir, le roues du véhicule en piteux état, on sine, en même tem decin. Le pauvre h cassées et d'autr dangereuses.

Emigration. — ront de Sivrizez, F sonnes se rendant Ces émigrants v son Zwilchenbart importante agence dirigés sur Marsei à bord du paqueb transatlantiques d mes.

Foire d'Est bre 1896, dite de beau temps, a été le marché 280 bêtes et 20 moutons.

Malgré une gra gers, il s'est fait r les vaches à lait subi une baisse tr Les porcs baisés se payent de 20 à de 50 à 60 fr. la rie, vache ou bœu 2 francs.

Elections a formité de l'arrê 1896, il a été pro clôturé du registr en vue des électi renouvellement in La liste des élé cantonale est affi

A V On offre à vendre Bulle, une maison forge, magasin, log S'adresser à M. F réchal, à Bulle.

Plusieurs arrestations
ant diplomatique d'une
reçu-des nouvelles du
es Arméniens indignés
s Turcs faisaient subir
mosquée et jeté des
la population turque
sacré tous les chrétiens
compte 3000 Armé-
troupes sont arrivées
tait déjà complètement

FRIBOURG

été nommés dans la
tins distribués et ren-
par 67 voix. Obtiens-
ti 3. Biemann 2, Got-
— 3 bulletins blancs.
est élu par 61 voix. Ob-
iechti 6, Biemann 2,
trefrey 1. — 2 bulletins
onal : 72 bulletins. M.
Obtient des suffrages,
cs.
onal : 68 bulletins. M.
x. Obtiennent des suf-
5, Berset, avocat, 3,
r, 1. — 3 bulletins
Etat : 53 bulletins. Est
o, par 47 voix. M. Pro-
ins blancs.
dget des travaux pu-

h Von der Weid, dé-
manche soir. Il a suc-
de voiture qui lui était

la démission de M. le
ncours est ouvert pour
de notaire dans le dis-

Samedi, dans la ma-
ie d'Etat le 80^e tirage
anton de Fribourg. La

gent, des papiers supposés
nterrompre pour demander
Une longue flèche, sur le
trait le boulevard Saint-
se.
n'a pas réussi dans sa ten-
mais il n'est pas homme à
inement pris d'autres me-
es déjeuner?...
boulevard Saint-Michel et
s flèches du père Absinth

Prince.
s, murmurait-il, la démar-
t sa consternation quand
à lui remettre. Le com-
pérances n'aura pas pu lui
à cette heure, mon prévenu
es... la chaîne de convention
ompne, brisée; il n'y a plus
système commun, plus de
her de se rejoindre. Tout

prime de 32,000 fr. est échue à la série 155 N° 49; celle de 4000 fr. à la série 4117 N° 1 et celle de 1000 fr. à la série 4944 N° 5. En outre, sont sortis 6 lots à 250 fr.; 16 à 125; 30 à 75; 45 à 50 et 2400 à 23 fr.

Statistique des Incendies. — En 1895, le nombre des incendies dans le canton a été de 84 et celui des bâtiments atteints par le feu de 141. Sur ces derniers, 82 ont été totalement incendiés, avec un sauvetage plus ou moins important, et 59 ont été seulement endommagés.

Le montant total des indemnités s'élève au chiffre de 249,105 fr., soit 53,088 fr. de plus qu'en 1894. La foudre a causé sept incendies. La malveillance a été constatée deux fois et soupçonnée six fois.

Tramways. — Le comité d'initiative du tramway de Fribourg s'est réuni vendredi soir, à l'hôtel de l'Autruche. Il a constaté avec plaisir que 150,000 francs étaient déjà souscrits et que la commune de Fribourg a souscrit 10,000 fr. Les sociétés ont également commencé à s'intéresser financièrement au tramway. Ainsi, la Société des ingénieurs et architectes a voté, vendredi soir également, une prise d'actions.

Le comité du tramway va demander aux souscripteurs d'opérer un premier versement de 50 fr., du 1^{er} au 15 décembre prochain.

Nous ne saurions assez engager les personnes s'intéressant à l'avenir de la ville de Fribourg, et qui n'ont pu encore envoyer leur bulletin de souscription, à l'envoyer sans retard.

Le comité technique s'occupe des études définitives concernant la construction de la voie qui sera très probablement du système de celles de Lausanne, d'Aubonne-Allaman, etc.

Accident. — Mardi soir, le postillon d'Estavayer-Sallavaux, faisant son service habituel a été victime d'un accident à Saint-Aubin. Sa distribution faite au dépositaire postal, le cheval prit peur au moment où il voulait monter sur le siège. L'ayant voulu retenir, le malheureux Bulliard tomba et les roues du véhicule lui passèrent sur la poitrine. Relevé en piteux état, on le transporta dans une maison voisine, en même temps qu'on mandait en hâte un médecin. Le pauvre homme s'en tire avec deux côtes cassées et d'autres contusions, heureusement pas dangereuses.

Emigration. — Demain 18 novembre partiront de Siviriez, Porsel, etc., une vingtaine de personnes se rendant dans la République Argentine.

Ces émigrants voyagent par l'entremise de la maison Zwilchenbart de Bâle la plus ancienne et la plus importante agence d'émigration en Suisse. Ils seront dirigés sur Marseille d'où ils partiront le 20 courant à bord du paquebot *Italie*, l'un des plus confortables transatlantiques de la Société des Transports Maritimes.

Foire d'Estavayer. — La foire du 11 novembre 1896, dite de la St-Martin, favorisée par un très beau temps, a été assez importante. On comptait sur le marché 280 bêtes à cornes, 240 porcs, 30 chèvres et 20 moutons.

Malgré une grande affluence de marchands étrangers, il s'est fait moins de marchés qu'on l'espérait. Les vaches à lait et les génisses prêtes au veau ont subi une baisse très sensible de 30 à 80 fr. par pièce.

Les porcs baissent toujours, ceux de 8 à 9 semaines se payent de 20 à 25 fr. la paire; ceux de 3 à 4 mois de 50 à 60 fr. la paire. Prix de la viande de boucherie, vache ou bœuf, 1 fr. 50 le kg.; mouton et veau, 2 francs.

GRUYÈRE

Elections au Grand Conseil. — En conformité de l'arrêté du Conseil d'Etat du 27 octobre 1896, il a été procédé, sous date du 14 courant, à la clôture du registre civique de la commune de Bulle, en vue des élections du 6 décembre prochain pour le renouvellement intégral du Grand Conseil.

La liste des électeurs aptes à voter en matière cantonale est affichée à la salle du Conseil communal

où chacun peut en prendre connaissance, de même que du registre civique.

Les demandes d'inscription ou de radiation doivent intervenir, au plus tard, *mardi 1^{er} décembre prochain, à 5 heures du soir.*

Pour être admis à une votation cantonale, il est exigé :

a) Pour un bourgeois qui rentre dans sa commune, un domicile préalable de dix jours;

b) Pour un Fribourgeois d'une autre commune et un Suisse établi dans la commune, un domicile préalable de trois mois;

c) Pour un Suisse en séjour, un dit d'un an.

Les délais ci-dessus sont comptés à partir du dépôt des papiers de légitimation ou du récépissé de dépôt desdits à la préfecture.

Point important à noter : Le domicile préalable de dix jours, trois mois ou d'un an est exigé aussi bien dans le cas où il y a transfert de domicile d'une commune du district dans une autre commune du même district que dans le cas où la commune délaissée se trouve dans un autre district ou canton. La loi n'établit aucune distinction à ce sujet.

Les jeunes gens âgés de 20 ans et qui ne seraient pas inscrits au registre civique ont l'obligation, s'ils veulent prendre part au vote, de s'annoncer en temps voulu au secrétariat de ville, munis de leurs extraits de naissance ou d'une autre pièce justifiant leur qualité d'électeurs.

Bulle, le 16 novembre 1896.

Le Secrétariat de ville.

Résultat des signatures en faveur des Arméniens dans le district de la Gruyère.

	SIGNATURES	
	d'hommes.	de femmes.
Albeuve	137	145
Avry-dev.-Pont	75	57
Bellegarde	102	117
Botterens-Villarbeney	37	37
Broc	107	120
Bulle	395	533
Cerniat	52	45
Charmey	198	216
Châtel-s.-Montsalvens	15	28
Corbières	40	50
Crésuz	19	22
Echarlens	77	68
Enney	82	67
Estavannens	51	61
Grandvillard	104	128
Gruyères	106	150
Gumefens	90	100
Hauteville	72	79
La Roche	222	228
La Tour	101	148
Le Pâquier	90	101
Lessoc	69	72
Marsens	61	23
Maules	67	59
Montbovon	22	46
Morlon	85	81
Neirivue	73	70
Pont-en-Ogoz	36	36
Pont-la-Ville	92	106
Riaz	112	158
Romanens	91	100
Rueyres	77	60
Sâles	126	100
Sorens	124	109
Vaulruz	193	204
Villard-d'Avry	12	24
Villars-S Mont	21	25
Villarvolard	61	37
Vuadens	290	362
Vuippens	37	42
Total pour le district,	3821	4213

Soirée du Grutli. — Avec la neige, les soirées dramatiques arrivent comme marée en carême. Aussi la population de Bulle s'est-elle faite représenter nombreuse aux représentations de la Société du Grutli, spécialement à celle du soir.

Dans la pièce dramatique, le rôle du duc Jean était bien tenu. La pantomime a obtenu un grand succès de fou-rire.

La foire de la St-Martin, à Château-d'Ex, a été favorisée par le beau temps, aussi y avait-il foule au village ce jour-là. Beaucoup d'étalages et d'animation sur la place et dans les établissements publics. La vente du bétail n'a pas été très considérable, ce qui n'est jamais le cas à ce moment de l'année. La baisse des prix s'est maintenue, même un peu augmentée. C'est une conséquence forcée des mauvaises récoltes.

CHRONIQUE AGRICOLE

Pommes de terre crues au bétail. — Des essais très intéressants ont été faits l'hiver dernier à l'école d'agriculture de la Rütli sur l'affouragement du bétail avec les pommes de terre crues. Il s'agissait de savoir si cette alimentation avait une influence fâcheuse sur la santé des animaux, ainsi que sur le lait et les produits du lait provenant des vaches ainsi nourries. Des analyses assez complètes et des études approfondies sur cette question ont été faites par les professeurs de l'établissement, MM. Moser, Noyer et Wüthrich.

Nous ne pouvons, cela va sans dire, donner un compte rendu détaillé de ces essais et de ces analyses. Nous nous bornerons à consigner les conclusions qu'en ont tirées les savants expérimentateurs. En résumé donc, ces expériences ont démontré :

1° Que le bétail supporte très bien une ration journalière de 10 kg. de pommes de terre crues par tête.

2° Que les pommes de terre agissent favorablement sur la production laitière et sur l'augmentation de poids de l'animal.

3° Qu'en observant certaines règles, il n'y a, pour la santé des animaux, aucune perturbation à craindre de ce genre d'alimentation.

4° Au point de vue de l'industrie laitière, l'emploi des pommes de terre crues administrées aux vaches laitières paraît admissible pour autant que le lait doit servir à la fabrication du fromage Emmenthal. Cet aliment donne aux fromages un arrière-goût amer désagréable qui va en augmentant par la prolongation de l'alimentation à la pomme de terre et proportionnellement à la quantité.

5° La question reste encore ouverte de savoir si l'inconvénient signalé dans la fabrication du fromage peut disparaître par une préparation particulière que l'on ferait subir aux pommes de terre données aux bestiaux (lessivage, cuisson, etc.). Des expériences ultérieures sont encore nécessaires pour élucider ce point.

Fruits en cave. — Une expérience a été faite par un ménage d'ouvrier, dont la cave était infestée de limaces et autres insectes malfaisants; toutes les provisions que y déposait étaient détériorées et souillées par ces hôtes incommodes; il vint à l'idée à son propriétaire d'y brûler du soufre; il ferma toutes les issues et y déposa un réchaud rempli de braisier sur lequel il versa un cornet de fleur de soufre, il se retira rapidement et ferma hermétiquement la porte. Trois ou quatre jours après, tout ce qui hantait si désagréablement le local avait passé de la vie au trépas. Cette pratique doit se faire avant de placer les fruits dans la fruiterie, lors même que le local ne serait pas infesté par des insectes; les vapeurs sulfureuses ont pour effet de tuer tous les miasmes qui se trouvent contenus dans l'air ou sur les parois et les rayons; le local reçoit ensuite une atmosphère nouvelle, car on doit laisser grandes ouvertes toutes les issues pendant cinq à six jours afin de bien aérer. Des expériences ont été faites avec deux locaux disposés également; l'un a été soufré, l'autre pas; les fruits se sont mieux conservés dans le premier, c'est-à-dire celui qui avait été soufré. On conseille de maintenir dans la fruiterie une température égale, de priver les fruits de lumière et de courants d'air; il faut pourtant pouvoir changer l'air rapidement lorsqu'il fait beau et refermer ensuite; si on remarque de l'humidité, on y dépose de la chaux vive ou du chlorure de calcium.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . .	> 2 50	6 mois . .	> 5 —

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

A VENDRE

On offre à vendre, au centre de la ville de Bulle, une maison en bon état, comprenant forge, magasin, logements et jardin.
S'adresser à M. Franz KREIDEMACHER, maître-châli, à Bulle.

Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

Ensuite d'expiration des fonctions du titulaire, la place de concierge du Cercle des Arts et Métiers est mise au concours.
L'entrée en fonctions aura lieu le 1^{er} avril 1897.
Prendre connaissance du cahier des charges chez le secrétaire, au local du Cercle, qui recevra les soumissions jusqu'au 7 décembre prochain.

LA COMMISSION

Chambre meublée.

A louer au centre de la ville, une jolie chambre meublée. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Demandez échantillons des meilleures *Milaines de Berne* à *Walther Gyga*, fabricant, *Bleichenbach*.

(A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

VILLE DE BULLE

Lundi 23 novembre prochain, à 2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, on exposera en mises publiques à la folle enchère le transport des balayures pendant les années 1897 et 1898.

Par ordre :
Le Secrétariat communal.

VENTE DE BOIS

Forêt cantonale de Bouleyres.



Mardi 24 novembre : 120 billes sapin, 40 billes hêtre, 16 billes chêne, 11 billes frêne, 90 moules hêtre, 10 carons, 180 poteaux chêne, 300 fagots hêtre et 100 tas de branches.

Rendez-vous à 9 heures, entrée de la forêt près de la tuilerie de Bulle et à 2 heures devant la ferme Yerly.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Vente de bois.

Forêt cantonale d'Everdes.



Samedi 28 novembre : 63 moules hêtre, 2 moules sapin, 40 billes hêtre, 10 carons, 3 tas de rondins et 35 tas de branches.

Rendez-vous, 9 heures, au pont suspendu de Corbières.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

SOUSSION

Il est ouvert un concours pour la construction d'une grange sur la propriété de l'Institut Duvillard, aux Addoux.

Les travaux sont divisés en trois lots :

- 1° Maçonnerie;
- 2° Charpenterie et menuiserie, sans fouritures;
- 3° Couverture et ferblanterie.

Les plans, cahier des charges et avant-métré déposent au bureau de M. Moret, ancien contrôleur, à La Tour-de-Trême. Les soumissions cachetées et portant la suscription : *Soumission pour la construction d'une grange aux Addoux*, seront déposées jusqu'à vendredi 26 courant, à midi chez M. Aug. Barras, secrétaire de la commission, à Bulle.

Domaine à vendre

dans la Basse-Gruyère, de la contenance de 9 poses de bon terrain. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

CHAPELLERIE

La soussignée avise l'honorable public de la ville et des environs qu'elle tient, à partir du 28 octobre, un magasin de *chapperie*.

Grand choix de chapeaux feutre en tout genre, *bonneterie, cravates, casquettes* pour enfants et atelier, *blouses*, etc., etc.

Elle se charge aussi des réparations et des *chapeaux sur commande*.

Grand choix de *coutellerie* en tout genre et *réparations*.
Vve Stadelmann-Muller, magasin Decroux, place des Alpes, BULLE.

Choucroute de Berne.

Mont-Dor premier choix.

Chez ALFRED COSANDEY au café de la Fleur-de-Lis, BULLE.

Changement de domicile.

Je préviens mon honorable clientèle qu'à partir du 25 novembre prochain, mon commerce de *COIFFEUR-PARFUMEUR* sera transféré maison de l'hoirie Calybite BARRAS, rue de Gruyères, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

A. MARGOT

Verrerie.

On trouve dès aujourd'hui, au magasin à côté des Alpes, Bulle, un grand assortiment de *verrerie et cristallerie*.

A. Corminbeuf, liquoriste.

Au magasin d'étoffes

Place des Alpes LEWY FRÈRES Avenue de la Gare BULLE

Vient d'arriver un grand choix de *poussettes*.

LITS COMPLETS avec bois de lit ou lit en fer. **GRAND CHOIX DE CONFECTIONS POUR HOMMES** CHOIX IMMENSE pour habits sur mesure. Il ne sera compté pour façon d'un habit que 8 fr., garantie coupe élégante.

Vallises & parapluies. **Plumes et duvets.** **DRAPS** pour habits d'hommes à des prix exceptionnellement bas.

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteau, graine et farine de lin, bourre d'épeautre. Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits. Jos. CROTTI, Bulle.

Entreprise de gypserie et peinture SÉRAPHIN BORRI, BULLE

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ
Prix les plus réduits.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.
Gruaux d'avoine et d'orge.
Semoules de froment et de maïs.
Blés rouges et noirs pour volaille.
Bourre d'épeautre.

AU MAGASIN DE L'HOIRIE PEYRAUD-BOSSON

Avenue de la Gare — BULLE — Avenue de la Gare

On trouve dès ce jour :

Grand assortiment de *conserves*, telles que : petits pois, haricots verts, cornichons; câpres, moutarde de Dijon, purée de tomates en flacons, thon, sardines fines et ordinaires, homard langues, quenelles, viandes d'Amérique, etc. **Épicerie fine**, pâtes alimentaires extra, chocolat-primes, potages Maggi, extrait de Maggi en grands et petits flacons. **Articles de fumeurs**, tabacs et cigares, assortiment de pipes.

Mercerie et toile, laine et coton. Plumes et duvets.

Nattes à la pièce et au mètre.

Dépôt de **cièrges**.

Marchandises de première qualité. — Prix modérés.

Se recommande

L'HOIRIE PEYRAUD-BOSSON

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Optique.

ISIDORE REMY

Élève diplômée de l'École d'horlogerie municipale à Genève

BULLE — Grand'rue 26 — BULLE

Horlogerie : grand choix.

Pendules, régulateurs, réveils, etc., etc. — Montres, or, argent et métal.

REPARATIONS

Travail soigné garanti. — Prix modérés.

Grande liquidation!!

D'ici au 25 novembre prochain :

Pour cause de *changement de domicile*, LIQUIDATION au prix de facture de toutes les marchandises, telles que : *parfumerie, savonnerie fine, broserie de toilette, peignes* en tous genres, *éponges fines, régates, cravates, cordelières* haute nouveauté, *bretelles* de tous les systèmes, *faux-cols, nattes* toutes en cheveux depuis 90 cent.

A. MARGOT

Pour Saint-Nicolas, Noël, Nouvel-an.

Confiserie soignée, fine et ordinaire.

Fondants.

Surprises.

Bonbons fins.

Cartonnages garnis.

Garnitures pour arbres de Noël

Confiserie et pâtisserie sur commande.

E. REMY-HAFFEN, Bulle.



Fabrique de meubles.

Charpente et menuiserie.

Ouvrages en tons genres.

Travail soigné. — Prix modérés. ROULLER, menuisier-ébéniste.

L'agence suisse de placement

A. Mœhr-Ridoux, Fribourg (Suisse),

demande dès ce jour un grand nombre de bons vachers, bergers et employés de campagne des deux sexes.

Pour France et Suisse.

Joindre 20 cent. timbre-poste pour réponse.

Avec placement garanti.

Torche, à Vuadens, achète plan-teaux.

Mme MORET

SOMNAMBULE SUISSE

7 rue Adélaïde 7, Nice (Alpes-Maritimes).

Prix : 3 fr. 50 en timbres.

Foin et regain à vendre

(environ 11,000 pieds).

S'adresser à Constant BUCHER, au restaurant de Saussivue.

A louer :

Un local pouvant servir de *magasin* ou de bureau.

S'adresser à Ch. MOREL, libraire, à Bulle.

A louer :

En ville, une *chambre meublée*.

S'adresser à Ch. MOREL, nég.

A louer :

En ville, un bel *appartement* situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On demande

un *apprenti-maréchal* sous de favorables conditions. Entrée tout de suite.

S'informez à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Sommelière.

Une jeune fille cherche une place comme *sommelière* dans une bonne auberge de campagne. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Maintenant ou jamais

se présente l'occasion rare d'acheter pour le prix minime de **SEULEMENT 2 FR. 50** la collection d'objets suivants. C'est, en conséquence, dans l'intérêt de chacun d'en faire la commande **au plus vite** :

- 1 montre de poche Breloque en or artificiel;
- 1 élégante chaîne à mailles;
- 2 boutons de manchettes;
- 1 véritable porte cigares de Vienne;
- 2 magnifiques boutons brillants imités;
- 1 surprise (Vexirhülse);
- 1 bague admirable en or imité;
- 1 calendrier illustré.

Tous ces 10 beaux objets seront expédiés franco contre envoi de **SEULEMENT 2 FR. 50** ou contre remboursement. 30 cent. de plus. Des marchandises ne convenant pas seront reprises.

Maison de marchandises S. Kommen, Bâle.

On offre à vendre :

Un bon *chien de garde*. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.



Bulle. — Emile Lanz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'AN

Pour la Suisse

étranger, lan, payable

Prix du num

On s'abonne d

de p

B

Le

Voici que l

grands pas. L

tent le pays.

à voter pour

celle de leurs

trouver un no

chair de poule

sins effarouch

leur « mère »

Maintenant

été épuisés e

tout le sac au

tres expédien

400 fr., moins

teau de Bulle

payés; seule,

teurs est dem

sion, selon le

niles du fame

nieuse façon c

nous, il serait

« Il est temps

penses de l'Et

les innombrab

Mais ces sorte

et si peu tenu

ailleurs, tant

plus bonasse

grossier filet.

En revanche

et employer s

piternel epou

de la religion

de toutes ces

crochées pour

musées histori

Il fut un ter

turkamp où,

FEUIL

MON

Le vieil agent d'un libraire, et gravures d'un jo

Le jeune polic de ces garnement se placer près de

— Eh bien!... — Il est là, ré le péristyle du tr

En effet, le pré de pierre, les cot entre ses mains, aux passants l'ex

Sans doute, en son, au milieu de

Il se savait, as il ne comprenait son complice, à l donner signe de

cret qu'il avait e jusqu'ici il avait fices, grâce à des

Après avoir lo si malheureux, q Lecoq se retourne

— Qu'a fait le — Il est entré